

Le survol de Bruxelles, un dossier digne d'une république bananière

Le dossier du survol de Bruxelles est en passe de devenir un véritable scandale d'Etat. L'étude de l'IGEAT (ULB) commanditée par la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) démontre le fiasco complet de 40 ans de gestion incohérente, par l'Etat belge et Belgocontrol, des routes de décollage et d'atterrissage. Le dossier est miné par d'obscurs intérêts partisans, particuliers et/ou communautaires, comme l'ont illustré la « route Chabert » (avec ses faux chiffres) ou le « plan Wathélet » (avec ses décisions et cartes trafiquées). Encore aujourd'hui, le refus de Belgocontrol de coopérer à l'audit initié suite à la quasi-collision du 5 octobre dernier démontre, si besoin en est encore, une attitude opaque et partisane **digne d'une république bananière**. Comment qualifier autrement la décision du Ministre flamand Weyts d'attaquer en conflit d'intérêt la RBC pour sa décision de mettre fin à la marge de tolérance dans l'application de l'arrêté bruit, alors que cette décision vient d'être validée par le Conseil d'Etat ? Ce que veulent la Flandre, l'aéroport et les compagnies aériennes, c'est un **permis de « délinquer »**, selon les mots du juge. Et cela au détriment de Bruxelles qu'il s'agit, selon les plaignants, de survoler au maximum pour préserver des zones périphériques moins peuplées. En fait, la Flandre dénie aux Bruxellois **le droit se défendre contre les agressions sonores**. La preuve en est la volonté du CD&V de refédéraliser les normes de bruit, dans le but évident d'abroger l'arrêté bruit de la RBC et de concentrer les routes aériennes sur Bruxelles. C'est un piège dans lequel **Bruxelles Air Libre Brussel** exhorte les responsables politiques de ne pas tomber. A l'inverse, nous estimons qu'une **coordination fédérale serait bienvenue** pour partager et spécialiser le trafic aérien entre les différents aéroports du pays.

L'autre piège à éviter, c'est d'adopter précipitamment une « **loi aérienne** » (**Vliegwet**) **qui figerait les routes aériennes actuelles**. La première étape doit être d'adopter un **plan durable** pour des routes aériennes respectueuses de l'environnement urbain, c'est-à-dire minimisant le nombre de riverains survolés. C'est maintenant la tâche prioritaire du Ministre fédéral Bellot, dont nous espérons qu'il sera à la hauteur. Soulignons à ce propos que toutes les règles internationales définissent l'« approche équilibrée » comme la minimisation du nombre de personnes survolées : il s'agit donc de **concentrer les survols sur les zones les moins peuplées et d'exproprier ou d'indemniser les riverains touchés**. Le concept de « répartition équitable » prôné par certains est un **leurre qui disperse la nuisance** et maximise in fine le nombre de personnes survolées. Un benchmarking élémentaire indique que la plupart des aéroports étrangers (ainsi que wallons) protègent beaucoup mieux leurs riverains.

Par ailleurs, **Bruxelles Air Libre Brussel** soutient totalement la Ministre bruxelloise Mme Frémault dans sa volonté de faire respecter strictement l'arrêté bruit bruxellois, et demande à la Ministre de ne pas céder devant les pressions croissantes venant de Flandre pour imposer à Bruxelles de rester la **poubelle sonore** de l'aéroport sous prétexte que l'aéroport fournit quelques milliers d'emplois aux Bruxellois. Zaventem est l'aéroport national qui dessert au même titre les trois régions de Belgique. Les Bruxellois n'en tirent pas plus d'avantages que les Flamands et les Wallons. **Rien ne justifie donc que les Bruxellois doivent supporter les nuisances plus que d'autres**, au détriment de la viabilité de la ville. Au contraire, c'est la Flandre qui tire l'essentiel des bénéfices de l'aéroport en termes d'emplois et de retombées économiques et fiscales. Nous ne contestons pas l'utilité d'un aéroport, mais bien sa mauvaise localisation, son développement sans frein et la mauvaise gestion de son impact environnemental.

Plusieurs procédures judiciaires sont encore en cours, et nous espérons qu'elles contribueront à forcer les gestionnaires de l'aéroport et le monde politique à **enfin ouvrir un vrai débat** et à présenter un plan de survol réellement équilibré et durable.

Pour Bruxelles Air Libre Brussel
Brigitte Buffard - Présidente
Tél contact : 0476/243984